

L'effet de l'amendement en cause, celui de créer de nouveaux district électoraux, donnera évidemment une plus grande chance, particulièrement maintenant qu'il y aura dix districts électoraux et qu'ils rejoindront des territoires plus petits et que certains se situent dans des régions presque entièrement peuplées d'Esquimaux. Le résultat sera un peu moins favorable dans la région du Mackenzie. Comme vous le savez, les Indiens sont tous du côté du Mackenzie, et les Esquimaux sont tous sur la côte Arctique et dans l'Arctique de l'est, et il y continuera à y avoir un mélange d'Indiens et de Blancs dans le Mackenzie, dans presque tous les districts électoraux, mais dans l'Arctique, certains districts électoraux seront presque à 98 p. 100 esquimaux.

Le sénateur Aseltine: Dans le Yukon, y a-t-il des membres du conseil qui sont ou Indien ou Esquimau?

M. Davidson: Non, il n'y a ni Indien ni Esquimau élu.

Le sénateur Aseltine: Je me demandais si la tentative d'élargir le conseil à 15 personnes a quelque chose à voir avec cette question.

M. Davidson: Eh bien, je ne pense pas qu'il y ait là un lien direct. M. Carruthers fait correspondre la représentation au nombre de résidents: tant de résidents, tant de représentants, au lieu d'un nombre précis. Le nombre 15 que j'ai mentionné a été cité dans une résolution du conseil.

Le sénateur Prowse: L'un de nos problèmes est que la population est de plus de 16,000 personnes au Yukon et qu'il ne s'y trouve que 2,500 indigènes, tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest, la proportion est de moitié moitié.

M. Davidson: C'est très vrai. La population indienne du Yukon est beaucoup plus restreinte par rapport à la population totale que dans les Territoires du Nord-Ouest. Il n'y a vraiment aucun Esquimau au Yukon, bien qu'à l'heure actuelle, avec l'activité croissante qui se déploie sur la côte Arctique, un recensement nous donnerait actuellement 10 à 12 Esquimaux dans cette région ou quelque chose du genre. Mais dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a plus d'Esquimaux que d'Indiens.

Le sénateur Aseltine: Y a-t-il eu de l'agitation dans ces territoires dans le sens d'une intégration aux provinces du sud? Je sais qu'il y a quelque temps, le Premier Ministre de la Colombie-Britannique était fort désireux d'annexer la majeure du territoire du Yukon et si l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba

faisaient la même chose, cela résoudre tous les problèmes. Ils annexeraient simplement ces régions.

M. Davidson: Monsieur le président, nous ne pouvons nous reporter qu'à des choses que nous avons vues imprimer et que nous avons entendues aux séances du conseil. Sur place, le mouvement n'est pas du tout répandu parce que cela signifie la fin du Yukon comme entité distincte et également celle des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Prowse: Cette suggestion vient de premiers ministres provinciaux qui ne résident pas dans les régions en cause.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Smith: Je me demande, monsieur le président, si M. Hopkins aurait quelque chose à dire sur la formulation juridique des idées présentées.

Le secrétaire légiste: Je n'ai qu'un commentaire à faire après avoir lu la loi attentivement. Je pense qu'elle est bien rédigée et elle me satisfait.

Le sénateur Aseltine: Pensez-vous qu'elle soit applicable?

Le secrétaire légiste: Vous ne devriez jamais poser une question de ce genre à un avocat.

Le sénateur Aseltine: J'espérais que le Ministre lui-même serait ici aujourd'hui, mais je pense que nous devons remercier les représentants qui ont comparu et qui nous ont parlé.

Le président: Je pense que M. Davidson et M. Armstrong ont fait exceptionnellement bien et qu'ils ont répondu à toutes nos questions aussi bien que le Ministre l'aurait fait s'il avait été ici. Nous leur sommes obligés d'être venus et de nous avoir informés si bien du genre de gouvernement qui existe actuellement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et de nous avoir expliqué les changements proposés par le Bill C-212. Merci, messieurs pour les explications instructives que vous avez données sur les dispositions du bill.

Honorables sénateurs, allons-nous faire rapport du bill sans amendement?

Le sénateur Smith: Je le propose.

Des honorables sénateurs: D'accord.

La séance est levée.